

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

Band: 22 (1992)

Heft: 11

Rubrik: Vieillir en sécurité : l'électricité, pas toujours bonne fée

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'électricité, pas toujours bonne fée

Vieillir
en sécurité

Jeanne Chassot

Elle tue, elle blesse, elle brûle! La fée électricité c'est parfois aussi Carabosse... En moyenne, il y a en Suisse: 20 morts, 150 accidentés graves, 250 cas plus bénins. Chaque année. Et environ 300 ont pour cadre les ménages.

Il n'y a donc pas que les jeunes aventurieux qui grimpent sur le toit d'un wagon ou le pêcheur à la ligne avec sa canne métallique qui touchent des lignes à haute-tension.

Il y a tous les autres. Il y a tous les petits bricoleurs d'appareils, tous les petits négligents. Il y a aussi les personnes âgées qui voient mal certaines défectuosités ou les oublient.

Basés sur les principales causes d'accidents, voici donc nos conseils, simples, élémentaires, pour que ce ne soit pas vous, la prochaine victime.

1. Réparer et remplacer immédiatement les couvercles endommagés des prises et commutateurs.

2. Remplacez immédiatement tout cordon électrique dénudé, râpé, usé. Et pensez à toujours retirer les prises en les saisissez avec les doigts, et jamais en tirant sur le cordon...

3. Evitez d'utiliser les fiches multiples. Renseignez-vous sur les modèles spéciaux et sûrs.

4. Pas trop de rallonges, qui d'ailleurs doivent avoir des fiches correctes (une mâle et une femelle) adaptées exactement à la fiche ou prise correspondantes.

5. Dans le ménage, la salle de bain, le jardin, l'atelier ayez un appareil de sécurité à courant de défaut. L'interrupteur de sécurité à courant de défaut FI coupe en 2/100 de seconde... Votre électricien vous renseignera. Surtout si vous n'habitez pas un logement récent où les nouvelles prescriptions obligent à une telle installation.

6. Ne pas bricoler les fusibles, ni les remplacer par des fils ou du papier métalliques, cela va de soi, mais...

7. Ne jamais utiliser d'appareil électrique pieds-nus. Et ajoutez des semelles en caoutchouc à vos chaussures pour le jardin, le garage. Et les appareils d'extérieur doivent être faits pour cela, y compris les rallonges.

8. Pas d'appareils électriques en prenant le bain... n'écoutez la musique qu'avec des appareils à piles (non branchés, bien sûr, sur le secteur!).

9. Si un appareil se comporte bizarrement... débranchez avant de voir ce qui se passe. Une trancheuse ou une tondeuse peuvent se remettre en marche brusquement s'il s'agissait d'une panne de secteur par exemple.

10. Vous avez arrosé vos plantes de terrasse, vous voulez lire, vous sortez le lampadaire du salon et... boum. Hors d'une pièce, il ne faut utiliser que des éclairages spéciaux pour l'extérieur.

11. Utilisez l'appareil adéquat pour faire ce qu'il doit faire, exactement. Les appareils électriques mis en contact avec des liquides (mixer, machines à laver) sont munis d'une double isolation.

12. Ne fabriquez pas vous-mêmes des baladeuses pour la cave ou le grenier (si, si, ça se fait). Achetez une vraie et bonne baladeuse munie du carré de double isolation*, le même que sur les appareils du chiffre 11.

Et enfin, songez aux tout-petits... curieux, expérimentateurs, rapides, les petits enfants sont des victimes potentielles.

Si vous recevez des enfants chez vous: achetez des cache-prises électriques, pour toutes les prises à ras du sol, veillez à ce que les fils des lampes de table ne traînent pas à terre et soient en parfait état, et si vous donnez un bain à l'enfant, n'utilisez pas de sèche-cheveux.

Votre électricien dispose d'informations sur tout ce qui concerne la sécurité. N'hésitez pas à lui demander conseil.

* Carré symbole double isolation imprimé sur l'appareil.



Remarque importante: les normes de sécurité vont être modifiées (Marché européen). Nous vous tiendrons au courant.



- C'est ça que l'on t'a vendu comme pistolet d'alarme!..
Dessin de Hervé,
Cosmopress Genève.